

Liberté Égalité Fraternité

Direction Départementale des Territoires Service Aménagement Mobilité Énergie Juridique

Nancy, le

2 3 NOV. 2023

Affaire suivie par : Thierry COEUR

tél: 03 83 91 41 60

thierry.coeur@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Le préfet de Meurthe-et-Moselle

à

liste in fine

Objet : Appel à projets - Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) 2024

La sécurité routière repose sur la mobilisation de tous. Aussi, dans le cadre d'un appel à projet, la préfecture de Meurthe-et-Moselle apporte son concours financier et logistique aux actions programmées de prévention portées par des acteurs locaux tels que les collectivités territoriales, les gestionnaires des réseaux routiers, les assureurs, les associations, les responsables d'établissements de l'Éducation Nationale, les entreprises, etc.

La stratégie départementale s'inscrit dans le nouveau Document Général d'Orientations 2023-2027. Celui-ci identifie des enjeux départementaux spécifiques en matière de sécurité routière : risques routiers professionnels, distracteurs, alcool, stupéfiants, vitesse, jeunes, seniors, deux-roues motorisés ou non, piétons.

Ces actions de prévention devront, non seulement, permettre d'informer voire former les citoyens sur les bonnes pratiques à adopter lors de leurs déplacements dans l'espace public mais également avoir une dimension éducative. Les projets à caractère innovant seront plus particulièrement mis en priorité.

Le questionnaire à compléter en ligne ainsi que les documents explicatifs relatifs à cet appel à projets sont consultables, à compter du 4 décembre 2023, sur le site internet des services de l'État en Meurthe-et-Moselle :

https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-protection-de-la-population/ Securite-routiere/Plan-departemental-des-actions-de-la-securite-routiere-PDASR-2024/Plan-departemental-des-actions-de-la-securite-routiere-PDASR-2024

Pour bénéficier de cet appel à projet, vous veillerez à compléter le questionnaire au plus tard pour le vendredi 2 février 2024.

Place des Ducs de Bar C.O. n°60025 54035 Nancy Cedex Tél: 03.83.91.40.00

Mél: ddt-amej-std@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Votre proposition d'action sera ensuite examinée par un comité de pilotage placé sous mon autorité, dans le courant du mois de mars 2024. Lors de la sélection des projets par ce comité, il sera apporté une attention toute particulière à ceux qui :

- ont un caractère innovant autant sur le fond que sur la forme, utilisent des outils modernes, en adéquation avec les publics sensibilisés ;
- visent au développement des compétences psycho-sociales telles que le respect, la patience, la tolérance, l'empathie;
- favorisent la prise de conscience individuelle de ses propres limites et de sa vulnérabilité,
- prennent en compte les nouveaux modes de mobilité douce que sont les vélos, trottinettes, gyropodes, etc. Cela constitue un enjeu prioritaire pour lequel il est nécessaire de se mobiliser collectivement;
- intègrent et prennent en compte la lutte contre les stéréotypes. Il s'agit d'un levier important pour améliorer la sécurité lors de nos déplacements. Pour mémoire, 80 % des tués lors d'un accident de la route sont des hommes.

Afin de vous aider dans votre démarche, l'équipe de la coordination sécurité routière se tient à votre entière disposition et peut être jointe soit par téléphone (03 83 91 41 60 / 03 83 91 41 61), soit par courriel : ddt-ts-coordination-securite-routiere@meurthe-et- moselle.gouv.fr

Le préfet,

Pour lepréfet, la sous-préfète, Directrice de capinet

Anne CARLI

Place des Ducs de Bar C.O. n°60025 54035 Nancy Cedex Tél: 03.83.91.40.00

Mél: ddt-amej-std@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Liste des destinataires (membres du groupe de pilotage)

- 1. MGEL
- 2. Association Prévention MAIF
- 3. Caisse primaire d'assurance maladie de Meurthe-et-Moselle
- 4. Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
- 5. Métropole du Grand Nancy
- 6. Association des maires et présidents d'intercommunalités de Meurthe-et-Moselle
- 7. Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
- 8. Fédération départementale du bâtiment et travaux publics
- 9. Automobile Club Lorrain
- 10. Association Addictions France
- 11. Association G-Addictions
- 12. Fédération Française des Motards en Colère
- 13. Association Prévention Routière
- 14. Union Sportive de l'Enseignement du premier degré
- 15. Direction départementale de la sécurité publique de Meurthe-et-Moselle
- 16. Groupement de gendarmerie de Meurthe-et-Moselle
- 17. Détachement de la CRS autoroutière
- 18. Service départemental d'incendie de Meurthe-et-Moselle
- 19. Direction départementale des territoires de Meurthe-et-Moselle
- 20. Rectorat de l'académie Nancy
- 21. Direction des services départementaux de l'éducation nationale
- 22. Université de Lorraine
- 23. Association Dynamo
- 24. Union Nationale du Sport Scolaire
- 25. Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique
- 26. Mutualité Sociale Agricole
- 27. Agence Régionale de Santé,
- 28. Maires des communes de Meurthe-et-Moselle

Place des Ducs de Bar C.O. n°60025 54035 Nancy Cedex Tél : 03.83.91.40.00

Mél: ddt-amej-std@meurthe-et-moselle.gouv.fr